

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 03-47/2022

**Date de convocation : 7 octobre 2022**

**Date d'affichage : 7 octobre 2022**

**Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour la création d'un city stade et d'une aire de jeux – Modification du plan de financement**

L'an deux mil vingt-deux et le onze octobre à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

**Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Ghislaine BARTHELON - Frédéric BERNE - Virginie TARDY - Jérôme GUILLOUD - Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Carole MOTTUEL**

**Absents, excusés : Audrey MORGANTINI - Pierre FERRIER - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Sébastien RUAZ**

**Procurations : Audrey MORGANTINI à Carole MOTTUEL, Pierre FERRIER à Séverine CAPOGNA, Anne-Lise CALABRIN à Virginie TARDY, Annabelle MORILLAS à Ghislaine BARTHELON**

**Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.**

Vu la délibération du 12 avril 2022 sollicitant l'aide du Conseil régional pour la création d'un city stade et d'une aire de jeux,

Considérant que le nouveau dispositif de subvention à destination des communes de la région plafonne l'aide de la Région à la somme de 24 400 €

Considérant qu'il est donc nécessaire de modifier le plan de financement du projet comme suit :

Recettes	Détail / libellé	Montant	Taux
Union européenne			
DETR/DSIL		30 940 €	25 %
ANS		0 €	
Conseil régional		24 400 €	20 %
Conseil départemental		43 669 €	35 %
Fonds de concours CC ou CA			
Autre (préciser)			
<b>Sous-total (aides publiques)</b>		<b>99 009 €</b>	<b>80 %</b>
Autofinancement (fonds propres ou emprunt)		24 752,10 €	20 %
Aide privée			
<b>Total prévisionnel € HT</b>		<b>123 761,10 €</b>	<b>100 %</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**ADOPTE** l'opération d'aménagement d'un terrain multisports et les modalités de financement définies ci-dessus.

**SOLLICITE** le Conseil Régional au titre du nouveau contrat ambition région, dispositif d'aide à destination des collectivités territoriales

**APPROUVE** le plan de financement prévisionnel

Envoyé en préfecture le 13/10/2022

Reçu en préfecture le 13/10/2022

Affiché le

ID : 026-212603195-20221011-D47\_2022-DE

**S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue

**AUTORISE** le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la décision.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Saint Michel sur Savasse, le 12 octobre 2022**

**Le Maire**

**Pierre COLOMB**

